MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-SÉRAPHINE

Séance ordinaire de la municipalité de Sainte-Séraphine tenue au 2660, rue du centre communautaire de Sainte-Séraphine, le 4 novembre 2025 à 19h00.

Sont présents:
Siège #1 - Justin Allard
Siège #2 - Alexandre Talbot
Siège #3 - Mario Lampron
Siège #4 - Sarah Pelletier
Siège #6 - Charles Martin

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Sylvain Plante. Mme Suzie Constant, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

Extrait de procès-verbal

RÉSOLUTION: 2025-11-093

NOMINATION - ÉLU RESPONSABLE DES COMITÉS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont en partie changé à la suite de l'élection 2025;

CONSIDÉRANT QUE ces changements occasionnent une restructuration des comités municipaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mario Lampron, appuyé par Alexandre Talbot et résolu que les responsables sur les comités municipaux soient déterminés ainsi :

• Comité environnement et Age d'or : Charles Martin

• Comité voirie : Alexandre Talbot et Mario Lampron

• Comité des ressources humaines : Justin Allard et Mario Lampron

• Comité des loisirs, tire de tracteur: Alexandre Talbot, Justin Allard et Sylvain Plante

• Comité culture, bibliothèque et Écho : Sarah Pelletier et Nathalie Leblanc

* Comité MADA, politique familiale, etc.: Charles Martin

*Comité secteur des Cyprès: Nathalie Leblanc, Charles Martin

*Comité consultatif d'urbanisme CCU: Justin Allard et Mario Lampron

* Comité d'activité municipale: Nathalie Leblanc et Sarah Pelletier

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Sainte-Séraphine, ce **6 novembre 2025.**

Suzie Constant
Directrice générale et greffière-trésorière